

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 2 février 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LEGRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme AVENA), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés (2) : M. BOURGUIGNAT, Mme MARTIN-GENDRE.

Date de convocation : 26 janvier 2016

Délibération n° : 9-2016

Objet : Aides facultatives - Secteur social gérontologique - Compte rendu novembre et décembre 2015

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution des Aides (CHAA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Les montants des secours attribués sur proposition du service social gérontologique s'élève à :

- **3 845,12 €** pour le mois de novembre 2015,
- **5 198,36 €** pour le mois de décembre 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 8 FEV. 2016



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,


Fabrice CHATEL